

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT DE L'ARDÈCHE  
COMMUNE DE MEYSSE**

**PROCÈS VERBAL  
SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'ASSAINISSEMENT DE MEYSSE  
DU 20 JUIN 2023**

-----  
Présents : MMES DENIS - JULIEN-RAOULT - LAUSSEL – CORTIAL-MARTINELLO – CODATO - CHAUSSIGNANT -  
GAGNOT  
MRS CUER – MAZZINI - MORIZET – REYMONDON - ROCHETTE  
Formant la majorité des membres en exercice

Procuration : M. MENARD

Absents : Ms MONTCHAUD – ROUX

Secrétaire de séance : Mme Marie CORTIAL-MARTINELLO  
-----

**DÉLIBÉRATION N° 2023-07 - DECISION MODIFICATIVE – 2 BP ASSAINISSEMENT 2023**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il y a lieu de procéder aux modifications suivantes :

<b>Exploitation</b>	<b>Dépenses</b>
Article 022 dépenses imprévues	- 1259 €
Article 706129 Dotation aux amortissements	+ 1259 €

Il s'agit du remboursement à l'agence de l'eau qui est plus importante que prévue.

Approuvé à l'unanimité.

Fin de la séance du CA à 18h53

Le Maire,  
Éric CUER

La secrétaire de séance  
Marie CORTIAL-MARTINELLO

Arrêté le 12 septembre 2023 à 18 H.